

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Membres votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué le 1^{er} avril 2026 par M. Christian ROCHER, Maire, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

PRESENTS : Mmes et MM., Ch. ROCHER, I. LAVAUZELLE, Cl. BEAULIEU, N. OZENNE, M. COUTANT, F-X. de PUYBAUDET, L. DEVEAUX, S. DRAGOMIR, Cl. FREMERY, P. GARDIN, Ch. GELLY, F. GUIONNET-SEGUIN, F. MAQUET, D. ROCHE, C. TERNET.

Madame Lola DEVEAUX été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-03-04 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – affectation du résultat 2025

M. le Maire informe l'Assemblée qu'après l'approbation du Compte Financier Unique 2025, il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats.

Il est donc proposé d'affecter les résultats constatés au CFU 2025 du budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée : Pour : 13 Contre : 0 abstention : 2
Pour décide d'affecter les résultats comme suit :

A) Résultat de l'exercice (+ excédent ou -déficit)	8 031,66 €
B) Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du CFU 2025	120 687,08 €

C) Résultat à affecter : A + B	128 718,74 €
--	---------------------

D) Solde d'exécution d'investissement 2025	
D 001 besoin de financement	- 71 531,85 €
R 001 excédent de financement	

E) Solde des restes à réaliser 2025	
Besoin de financement	- €
Excédent de financement	- €

F) Besoin/Excédent de financement : D+E	- 71 531,85 €
--	----------------------

G) Décision d'affectation	
1- en réserve R 1068 en investissement	- 71 531,85 €
2 -report de fonctionnement R 002 en 2026	57 186,89 €